

MAIRIE  
DE



## CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Jeudi 20 septembre 2018 à 20 heures**

**à la salle associative (derrière la salle multifonction) de PLEUGUENEUC**

Comptant vivement sur votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mon entière considération.

A PLEUGUENEUC, le 13 septembre 2018

Le Maire,

Loïc RÉGEARD



### ORDRE DU JOUR

1. Tarifs communaux : Cantine, garderie et étude surveillée – année 2018-2019
2. Gestion du personnel : tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2018
3. Redevance d'occupation du domaine public Gaz – année 2018
4. Participation de la commune de Plesder – ALSH – exercice 2017
5. Salle des associations :
  - avenant n°1 - lot 5 menuiseries extérieures – entreprise SOMEVAL
  - avenant n°1 - lot 6 menuiseries intérieures – entreprise MARTIN
  - avenant n°2 - lot 7 cloisons & doublages – entreprise SPO
  - avenant n°1 - lot 8 revêtements de sols – entreprise MARIOTTE
6. Lotissement « Le Chemin de Morgan » : étude des propositions (mission topographique)
7. Compétence voirie – Communauté de Communes Bretagne Romantique
  - Modalités d'attribution des fonds de concours pour le programme d'investissement voirie PPI 2018-2020 – commune de Pleugueneuc
  - Prestation de service pour le nettoyage manuel et mécanique des trottoirs
  - Mise à disposition de la voirie communale dans le cadre du transfert de la compétence voirie
8. Proposition de convention par le Centre de Gestion 35 pour accompagner la commune pour la mise en conformité au Règlement général sur la protection des données (RGPD)
9. Syndicat du Linon : réalisation des compléments d'inventaires des cours d'eau
10. Présentation des circuits de randonnée
11. Enquête publique portant sur la demande présentée par la société QUADRAN Energies libres en vue d'obtenir l'autorisation unique d'exploiter un parc éolien sur les communes de Meillac et de Pleugueneuc : avis du Conseil Municipal conformément à l'article R181-38 du Code de l'environnement
12. Informations diverses
13. Questions diverses